

Article 15

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 15.

1. *Tout individu a droit à une nationalité.*
2. *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.*

En 1948, L'Europe chancelait sous le poids des réfugiés et des personnes déplacées. A fin septembre 1945, environ 1.8 million de personnes en Europe avaient été déplacées, et beaucoup d'entre elles étaient apatrides. L'Europe avait déjà connu le statut d'apatride auparavant – de nombreuses personnes avaient été déplacées à la fin de la Première Guerre mondiale et, en 1921, la Société des Nations avait créé un "haut-commissaire au nom de la Ligue" pour faire face à la question des réfugiés. Fridtjof Nansen, Norvégien qui a été nommé Haut-commissaire, a créé un nouveau document appelé «passeport Nansen» à délivrer aux personnes apatrides comme identité et certificat de statut. Le Bureau de la Ligue s'est effondré alors que la Seconde Guerre mondiale approchait ; en 1947, les Nations Unies ont créé l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) dans le but d'aider les réfugiés européens et d'assurer leur réinstallation. Par conséquent, au moment où la Déclaration universelle a été rédigée, le problème des réfugiés et des apatrides avait déjà un écho aux Nations Unies. Les discussions sur le libellé de l'article 15 ont été beaucoup moins animées que celles sur d'autres articles. Le débat s'est plus concentré sur le mot «arbitraire» dans la deuxième phrase, car René Cassin, le délégué français, a souligné qu' «arbitraire» pouvait signifier que «nul ne peut être privé de la nationalité contraire aux lois en vigueur» ou «les lois elles-mêmes ne doivent pas être arbitraires ». Après quelques débats, les délégués ont laissé le mot sans autre précision. (Mark Wyman, *DPs: Europe's Displaced Persons, 1945-1951*, pp. 36-37; Johannes Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 80-83).

Etant donné que l'article 15 était une déclaration générale, les délégués ont examiné un projet de convention pour définir sa mise en œuvre. En fait, l'Organisation des Nations Unies en a finalement adopté deux : la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 des Nations Unies sur la réduction des cas d'apatridie : http://www2.ohchr.org/french/law/statut_apatride.htm <http://www2.ohchr.org/french/law/apatridie.htm>. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a pris le relais de l'OIR en 1951, et finalement son mandat a été élargi à l'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, où qu'ils se trouvent, en Europe et ailleurs.

Le problème de l'apatridie n'a pas disparu. En mai 2010, le HCR a organisé une réunion d'experts à Prato, en Italie, sur «le concept des apatrides en vertu du droit international», qui a abouti aux «Conclusions Prato» qui incluent une définition de l'apatridie :

<http://www.unhcr.org/4cb2fe326.pdf>.

Suite à cette réunion, l'Open Society Justice Initiative a produit un livre révélateur sur le problème mondial de l'apatridie, avec des études de cas provenant de plus d'une douzaine de pays.

http://www.soros.org/initiatives/justice/focus/equality_citizenship/articles_publications/publications/prato-20110302. Mais au-delà du problème de la nationalité pour les apatrides, l'absence d'inscription des naissances fait qu'il est difficile pour des millions de ressortissants de défendre leur nationalité; l'ONU soutient des projets d'inscription des naissances dans les pays où les systèmes d'enregistrement sont défectueux. Les frontières mouvantes laissent également les personnes sans papiers d'identité dans le pays de résidence qui a changé, on peut voir un exemple actuel avec des Salvadoriens qui sont devenus Honduriens, tel que rapporté par l'Inter Press Service: <http://ipsnews.net>.

Les archives des personnes apatrides et l'inscription des ressortissants sont des ensembles de dossiers distincts. Les documents sur les apatrides peuvent être trouvés dans les archives du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève, les dossiers du Bureau des réfugiés de la Société des Nations aux archives de la Ligue, également située à Genève, et les documents de l'Organisation internationale pour les réfugiés aux Archives Nationales de France. Les gouvernements ont à la fois les dossiers de demandes de citoyenneté et les registres de révocation de citoyenneté. Beaucoup d'ONG spécialisées dans le travail des réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge, les sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant Rouge et les organismes religieux peuvent aussi posséder des dossiers relatifs aux personnes qui demandent la citoyenneté. Les cabinets d'avocats et les bureaux d'aide juridique ont des dossiers sur ceux qui recherchent la citoyenneté et ceux qui luttent contre une révocation. Les dossiers des ressortissants sont principalement les registres de naissance gouvernementaux et les archives de l'hôpital ou de la clinique dans laquelle la naissance a eu lieu. De nombreuses sources secondaires peuvent également aider à établir la nationalité, des passeports, documents scolaires aux listes d'imposition et d'électeurs. Les archives sur la nationalité - son acquisition et sa perte - abondent.

Général.

Commission de Vérité et Réconciliation du Canada. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a tenu une conférence du 1 au 3 mars 2011 sur les plans d'un Centre national de recherche sur l'histoire et l'héritage des pensionnats indiens. La Commission a invité les archivistes et les militants d'une variété impressionnante de nations à parler ; quelques-unes des présentations sont disponibles en webdiffusion sur le site Internet de la CVR. <http://www.trc-nrc.ca/websites/NRC/index.php?p=136>

ONU, Haut-Commissariat aux droits de l'homme. À la demande du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a organisé un séminaire sur "Les expériences des documents d'archives comme moyen de garantir le droit à la vérité" à Genève, Suisse, les 24-25 février 2011. Les participants venaient d'Argentine, Chili, Guatemala, Serbie, Afrique du Sud, Espagne, Suisse, Timor-

Leste, États-Unis, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Comité international de la Croix-Rouge. Un rapport sur les résultats du séminaire a été présenté au Conseil à sa session de juin 2011. <http://archives.un.org/ARMS/fr/news/les-archives-comme-moyen-de-garantir-le-droit-%C3%A0-la-v%C3%A9rit%C3%A9>

Hongrie. Les archivistes continuent d'exprimer leur inquiétude sur le sort des archives du service de sécurité de l'Etat hongrois (pour le contexte, voir les nouvelles des deux précédents bulletins HRWG). Le 5 mars 2011, la présidente du Groupe de travail des droits de l'homme de l'ICA a envoyé une lettre au Premier ministre de la Hongrie, avec copie à l'archiviste national. Le 7 mars, l'association des archives des Pays-Bas, KVAN, a envoyé une lettre à l'ambassadeur de Hongrie aux Pays-Bas :

http://www.kvan.nl/files/nieuws/Brief_Hongaarse_ambassade.pdf

Le 8 mars la Société des archivistes américains a envoyé une lettre à l'ambassadeur de Hongrie aux Etats-Unis :

http://www2.archivists.org/sites/all/files/HungarianArchives3811_0.pdf.

Et l'ambassadeur de Hongrie au Canada a répondu à la lettre de février qui lui était adressée par l'Association canadienne des archivistes : http://archivists.ca/sites/default/files/Attachments/Advocacy_attachments/reply-ambassador_republic_of-hungary-web.pdf

Journée internationale pour le droit à la vérité en ce qui concerne les violations flagrantes des droits de l'homme et pour la dignité des victimes. Le 24 mars 2011 a été la première journée internationale sur le droit à la vérité. Si vous connaissez des événements ou des activités qui ont marqué les journées 2011 et 2012, veuillez nous en informer.

<http://www.un.org/fr/events/righttotruthday/background.shtml>

Nouvelles internationales.

Arménie/Azerbaïdjan.

L'Institut des droits de l'homme à Bakou, en Azerbaïdjan, a tenu une conférence sur "Le génocide des Azerbaïdjanais en 1918-1920 par les Arméniens dans les documents de la Commission d'enquête extraordinaire". La Commission a été créée le 15 juillet 1918 pour enquêter sur les actes de vandalisme et de massacres perpétrés à Bakou, Shamakhi, Guba et dans d'autres régions. L'Institut mène des recherches sur les dossiers de la commission, qui comprennent 36 volumes de documents et de photographies, dont la plupart commentent des événements à Bakou et à Shamakhi. L'Institut envisage de traduire et de publier ces documents d'archives : <http://en.trend.az/news/society/1851969.html>

Australie/Japon. Un groupe d'Australiens, ex-prisonniers de guerre japonais durant la Seconde Guerre mondiale, a visité le Japon lors d'une visite organisée par le gouvernement japonais. Le groupe a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Seiji Maehara, qui "a dévoilé des plans pour rendre les fiches qui composent les archives historiques des prisonniers de guerre australiens détenus par le Japon", selon un rapport publié dans *The Australian*. Le ministre australien des affaires des Anciens Combattants a déclaré qu'il espérait que les documents d'archives feraient la lumière sur le sort des membres de la Force Lark, dont environ 900 ont disparu quand un navire japonais les transportant a été coulé par un sous-marin américain en 1942. <http://www.theaustralian.com.au/national-affairs/defence/return-to-japan-triggers-diggers-memories/story-e6frg8yo-1226019644547>

Balkans. Des groupes associatifs des Balkans ont lancé une campagne de collecte de signatures par une pétition exhortant les hommes politiques à mettre en place une commission

régionale de la vérité sur le conflit des Balkans dans les années 1990. Entre autres objectifs, les organisateurs souhaitent que la commission établisse un registre officiel des victimes qui ont été tuées depuis le début de la guerre en Slovénie en 1991 à la fin de la guerre du Kosovo en 1999. <http://www.rnw.nl/international-justice/article/petition-truth-balkans>

France/Europe de l'Est. Le 11 mars 2011, le Centre national français de recherche scientifique (CNRS), en collaboration avec Radio France Internationale (RFI), a lancé un "musée virtuel" de plus de 150 témoignages de survivants européens du goulag de Staline. Les enquêteurs du CNRS, RFI, Centre Marc Bloch (Berlin), CEFRES (Prague) et du centre franco-russe de recherche sur les sciences sociales et humaines sont allés dans 15 pays pour interroger des survivants en huit langues. <http://www.english.rfi.fr/culture/20110312-online-gulag-museum-launched>

France/Etats-Unis. Dans une nouvelle version du conflit entre la Californie et la France (voir les nouvelles du bulletin 9 de HRWG), l'État américain du Maryland a lié le droit de la SNCF (chemin de fer national français) de faire une offre pour exploiter un réseau de trains de banlieue dans le Maryland à la parution de tous les documents SNCF relatif à la déportation des Juifs de la France occupée vers des camps de concentration nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. À fin mars 2011, la chambre basse de la législature du Maryland a adopté à l'unanimité un projet de loi approuvant un accord entre cet État et la SNCF, qui a décidé de numériser et publier les documents d'archives de l'entreprise en temps de guerre. L'archiviste de l'Etat du Maryland Etat a pour tâche de surveiller le processus et déterminer si l'état de la numérisation se poursuit rapidement. http://www.upi.com/Top_News/US/2011/03/29/Md-bill-on-Holocaust-rail-records-passes/UPI-52361301429770/

Inde/Royaume-Uni. Le *Bangalore Mirror* a indiqué que le gouvernement, après un an de négociations avec les autorités britanniques, espère obtenir prochainement des copies des documents de la British Library, comprenant les documents administratifs et territoriaux du royaume de Kittur, de la résidence de Mysore et l'administration de Hyder Ali et Tipu Sultan. Le gouvernement espère que ces documents permettront de clarifier les frontières et ainsi aider à résoudre les différends frontaliers en cours. <http://www.bangaloremirror.com/article/1/20110322201103222358206574f6f1db4/State-digs-for-treasure-in-London-Library.html#ftr2>

Etats-Unis/monde. *Wikileaks.* Etant donné que l'intérêt des archives dans Wikileaks continue, la section de New South Wales de la Société australienne des archivistes a organisé une table ronde le 23 mars 2011, intitulée "Après WikiLeaks, est-ce fini pour les Archives?" Le podcast de la session peut être écouté sur le site : http://recordkeepingroundtable.org/2011/03/28/after_wikileaks/.

Nouvelles nationales.

Canada. À Regina, au Saskatchewan, des milliers de dossiers médicaux de patients ont été trouvés dans une poubelle de recyclage. Le commissaire provincial à la protection des données a sauvé les documents d'archives, à la suite d'une information d'un citoyen, d'après l'UPI. La *CBC News* a couvert le sauvetage et publié des photos et une vidéo du commissaire en train de récupérer les documents. http://www.upi.com/Top_News/World-News/2011/03/24/Thousands-of-patients-info-found-in-trash/UPI-74071300983573/
<http://www.cbc.ca/news/health/story/2011/03/24/sk-follow-up-medical-files-110324.html>

Egypte. Tout au long du mois de mars 2011, la presse a souvent mentionné les archives des services de sécurité de l'Etat égyptien. Le 3 mars, par exemple, *ikhwanweb.com* a rapporté que l'ancien chef de la sécurité d'Etat a admis qu'il avait donné l'ordre aux agents de sécurité de détruire les documents de sécurité d'Etat "qui contenait des pièces à conviction". <http://www.ikhwanweb.com/article.php?id=28198>. Quatre jours plus tard, la presse a rapporté que le procureur général avait ouvert des enquêtes sur 64 employés de la sécurité d'Etat "pour avoir tenté de détruire des papiers et des documents importants". <http://www.almasryalyoum.com/en/node/342950>. La destruction était cependant loin d'être terminée. De nombreux organes de presse ont publié des articles sur la prise d'assaut le 5 mars du siège de sûreté de l'État et la découverte de "milliers de documents potentiellement inflammatoires», selon les mots du *Washington Post*. http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2011/03/08/AR2011030805799_2.html?hpid=topnews&sid=ST2011030805453; <http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9D0DEED9163EF933A25750C0A9679D8B63>. Certains documents ont été rapidement mis en ligne. Le 22 mars, un incendie a éclaté dans un bâtiment dans l'enceinte du ministère de l'Intérieur qui abritait le service du personnel et ses dossiers, le même bâtiment auquel la police a bouté le feu en février. <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-12822397?print=true>. A la fin du mois, les autorités allemandes se sont rendues au Caire en Egypte pour offrir des conseils sur le traitement des archives de la police secrète. http://www.washingtonpost.com/world/an-unusual-german-export-to-egypt-how-to-handle-the-secret-police/2011/03/28/AFM50xqB_story.html

Allemagne. Alors que les responsables allemands ont été conseiller les Egyptiens, les citoyens allemands ont continué à "s'attrouper" pour voir les archives de la police secrète est-allemande (Stasi), selon *Agence France-Presse*. <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iM83Lsg9DQQBhjG4OO5Ai7-ZiTSA?docId=CNG.d16f988e69df5a1ff2716eb9e763e0bd.3b1>. *Reuters* a interviewé le nouveau chef chargé des archives de la Stasi, qui a souligné qu'il est essentiel d'examiner la portée complète de la Stasi en dehors des frontières allemandes pour comprendre comment l'appareil de sécurité fonctionnait. <http://www.reuters.com/article/2011/03/11/us-germany-stasi-idUSTRE72A22G20110311> Et le *Guardian* a publié un article sur le laborieux travail de recollage des documents qui ont été déchirés par le personnel de la Stasi à la "fin de son existence". <http://www.guardian.co.uk/world/2011/mar/13/east-germany-stasi-files-zirndorf>

Inde. Dans un autre triste incendie ayant lieu dans une salle d'archives, des «centaines» de documents ont été détruits au palais de justice de Ferozepur, a déclaré le *Times of India*. La pièce où l'incendie a éclaté contenait des documents relatifs aux litiges criminels et civils, y compris des réclamations de sinistres matrimoniaux et automobiles. On estime que 70% des dossiers pénaux ont été détruits. http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-02-28/india/28641695_1_fire-department-case-files-documents

Cachemire. *greaterkashmir.com* a signalé que le commissaire principal de l'information au Cachemire demande à la Direction des Archives de Jammu-et-Cachemire de décrire immédiatement les «documents essentiels». Le journal déplore les conditions de conservation dans les archives, disant que le bâtiment est "dégradé" et que les dossiers sont «liés par des écharpes comme du matériel, avec des poissons d'argent et des fientes d'oiseaux qui les consomment." <http://www.greaterkashmir.com/news/2011/Mar/7/cic-takes-cognizance-of-archival-mess-38.asp>

Corée. La Corée du Sud a établi un centre d'archives pour documenter les violations des droits de l'homme en Corée du Nord. Appelé le North Korea Human Rights Archives, ce centre est sous la direction de la Commission nationale des droits de l'homme. Cela permettra de compléter la base de données du Centre nord-coréen des droits de l'homme qui a été créé en 2003 par des militants des droits de l'homme et des chercheurs.

http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2011/03/01/2011030100618.html

Sierra Leone. La Commission des droits de la personne du Sierra Leone, avec le soutien de Irish Aid, a ouvert sa bibliothèque et centre de documentation, a rapporté le *Concord Times*. Les collections du centre seront à la disposition du public. Il n'a pas été signalé si elle conservera les documents de la Commission de vérité du Sierra Leone, qui sont sous la garde des Archives nationales. <http://allafrica.com/stories/201103310284.html>

Tunisie. Comme en Egypte, le soulèvement en Tunisie a été accompagné par la destruction de documents administratifs et par la circulation publique de documents pris dans les postes de police. <http://www.webmanagercenter.com/management/imprim.php?id=100948&pg=1>.

Etats-Unis. Le *Ponemon Institute* a publié les résultats de sa sixième étude annuelle sur les coûts encourus par les organismes qui subissent une fuite des données qui viole les lois étatiques et fédérales sur la protection des données. L'étude a porté sur 51 organismes dans 15 secteurs d'activité différents, qui ont annoncé des pertes d'information touchant des volumes de 4.200 à 105.000 documents. Les frais de récupération suite à une violation des données et l'information à donner aux personnes concernées s'élèvent de 174 \$ à 268 \$ par document (c'est-à-dire par personne impliquée dans la perte de données).

http://www.symantec.com/content/en/us/about/media/pdfs/symantec_ponemon_data_breach_costs_report.pdf. *Information Week* a également publié une liste de 10 infractions massives à la sécurité de l'information du gouvernement ou des institutions, touchant y compris des données sur des cartes de crédit et des informations médicales. La liste donne un aperçu de l'ampleur du problème que *Ponemon* a documenté. <http://www.informationweek.com/news/galleries/security/attacks/showArticle.jhtml?articleID=229300675>

La gestion des *archives sur la santé* reste préoccupante. Dans le Maryland, le laboratoire de santé d'État a récemment détruit des milliers de dossiers d'enfants du Maryland testés pour une intoxication au plomb. Les documents d'archives dataient des années 1980 à nos jours et comprenaient à la fois des supports papier et électronique. Le département de santé de l'Etat s'emploie à récupérer les documents électroniques supprimés.

http://www.necn.com/03/12/11/Md-probing-destruction-of-lead-poisoning/landing_health.html?&blockID=3&apID=0e5b620ca6d347d3857690a9fc0f3884

<http://www.baltimoresun.com/health/bs-md-lead-records-laboratory-20110325,0,7732178.story>

Le *Los Angeles Times* a indiqué que le Commissaire aux assurances de l'Etat de Californie et le Département californien des soins de santé investiguent la Health Net Inc., une compagnie d'assurance de santé. Health Net Inc. a perdu neuf disques informatiques contenant des numéros de sécurité sociale et autres informations personnelles touchant près de 2 millions d'actuels et d'anciens détenteurs de polices d'assurance. <http://www.latimes.com/business/la-fi-0316-health-net-records-20110316,0,1660184.story>

Finalement, l'absence de documents d'archives peut gravement nuire à la santé. Près de 400 patients ont reçu trop de rayons lors de scanners au cerveau dans six hôpitaux de la Virginie Occidentale, a rapporté le *New York Times*. Interrogé sur le problème de sur-irradiation, un professeur de radiologie a dit: «La seule façon de remédier à la situation, c'est que les hôpitaux enregistrent la dose donnée et la révèlent aux patients ».

http://www.nytimes.com/2011/03/06/health/06radiation.html?_r=1

Illinois. Dans un droit à la contestation de la vie privée, le procureur général de l'Illinois a statué que la possession d'armes est un document public en terme de loi à l'information publique. La police d'état conteste cette décision, arguant que la divulgation des noms porterait atteinte à la vie privée des propriétaires d'armes et mettrait en danger les vies de ceux qui ont des armes et de ceux qui n'en ont pas.

<http://www.lincolncourier.com/newsnow/x868510903/FOID-card-records-focus-of-dispute>

New Jersey. Les bureaux du gouvernement du New Jersey n'ont pas réussi à effacer les données de 79% des disques durs que l'Etat avait l'intention de vendre comme surplus de matériel. Le contrôleur de l'Etat a trouvé les données et arrêté la vente. Les disques durs contenaient des documents liés à des enquêtes publiques sur la violence envers les enfants, les évaluations des employés et les déclarations fiscales. <http://www.scmagazineus.com/nj-agencies-failed-to-wipe-hard-drives-before-resale/article/198186/>

Wisconsin. Dans le cadre d'un procès, le juge a demandé à ce qu'un diocèse catholique qui a détruit les dossiers de prêtres soupçonnés de pédophilie soit réprimandé. Le diocèse a fait valoir qu'elle avait une politique de conservation des dossiers et qu'elle la suivait; sa politique est de détruire le dossier d'un prêtre une année après sa mort, à moins qu'il y ait des litiges en cours ou des revendications. Le juge a pris le parti de l'église, jugeant la politique de conservation des dossiers du diocèse "raisonnable", et a rejeté la demande de réprimander le diocèse.

http://www.fox11online.com/dpp/news/local/fox_cities/Motions-hearing-in-priest-abuse-case

Uruguay. Dans une étape importante pour le Droit à la vérité, le Tribunal électoral de l'Uruguay a transféré aux Archives nationales ses documents relatifs aux personnalités qui se sont vu refuser le droit de vote (personnes «spéciales» disqualifiées) aux élections de 1984 sous la dictature. Les dossiers comprennent environ 1700 fichiers et ont été numérisés.

Calls for papers, conferences, courses.

Le Centre d'études de l'archevêque Desmond Tutu sur la paix et la guerre à la *Liverpool Hope University* a organisé une conférence sur "Post-conflit, consolidation de la paix et reconstruction dans les sociétés sortant d'un conflit" à Liverpool, Royaume-Uni, les 17-18 juin 2011. Pour plus d'informations, voir www.hope.ac.uk/warandpeace.

Les 3 et 4 novembre 2011, L'Institut des études néerlandaises sur la guerre, l'Holocauste et le génocide (NIOD) a organisé un atelier à Amsterdam sur "L'internement, l'incarcération et la détention: histoires en Europe autour de la Première et la Seconde Guerre mondiale».

<http://www.h-net.org/announce/show.cgi?ID=183490>.

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous :

<http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de->

[lhomme.html](#) ainsi que sur le site de l'UNESCO. Pour souscrire au bulletin en version anglaise, veuillez remplir le formulaire à l'adresse :
<http://www.unesco.org/archives/hrgnews/managesub.php>.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les directement à :
trudy@trudypeterson.com ou j.boel@unesco.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, résumées et traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)